



Contrats d'objectifs à la DCPA Les avancées du dialogue social

Le jeudi 19 mai, le directeur de la DCPA a reçu les organisations syndicales **CFTC**, CGT et UCP, pour parler de l'évolution du service de l'énergie et de nos revendications.

La **CFTC** travaille de longue date sur le dossier des contrats d'objectifs de la DCPA, et, grâce à notre action auprès des élus, et aux nombreuses signatures recueillies sur la pétition lancée par la **CFTC** en novembre 2021, nous avons pu ouvrir les négociations sur la revalorisation des contrats, dès cette année, et l'augmentation de leur périmètre.

La CFTC à l'origine du dialogue peut se prévaloir de cette avancée !

Nous attendons la prochaine réunion avec notre directeur afin de définir les nouveaux montants des contrats d'objectifs.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de nos échanges.

*Vos élus **CFTC** aux CT et CHSCT*

Thierry GRANGER : 06 10 36 44 06

Alhan SAFFERS : 01 43 47 74 98

La CFTC à votre écoute et à vos côtés !

